

Nantes, le 22 septembre 2023

Lancement de la concertation

Pôle d'écologie urbaine Prairie de Mauves : première réunion publique le 25 septembre

Le projet de pôle d'écologie urbaine s'inscrit dans la politique de transition écologique de Nantes Métropole. Il fait l'objet d'une concertation préalable au titre du code de l'environnement, pour laquelle Nantes Métropole a saisi la Commission nationale du débat public. Cette concertation débute le 25 septembre 2023 avec une réunion publique organisée à Nantes. Elle se poursuivra durant 12 semaines avec différentes possibilités offertes à la population pour s'informer, échanger et s'exprimer sur le projet.

La réunion publique organisée à Nantes le 25 septembre prochain marquera le lancement de la phase de concertation du **projet de pôle d'écologie urbaine prévu sur le site de la Prairie de Mauves**. En présence de **Mahel Coppey, vice-présidente déléguée aux déchets, à l'économie circulaire et à l'innovation sociale** et de **Robin Salecroix, vice-président délégué à la politique de l'eau et à l'assainissement** et en présence des garants de la **Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**, la réunion permettra d'informer la population et de recueillir des avis et propositions qui viendront enrichir le projet.

La réunion publique est **ouverte à toutes et à tous**, dans la limite des places disponibles. Elle se tiendra **de 18h30 à 20h30** à la **salle de la Manufacture** (10 bis bd de Stalingrad à Nantes).

« Le projet qui est soumis à concertation propose une synergie entre les différents équipements publics qui se répondent les uns les autres : réseau de chaleur, traitement des déchets, des boues. L'enjeu de cette concertation est de mobiliser toutes les parties prenantes et de garantir une bonne compréhension du projet. En tant que collectivité et aux côtés des citoyen.ne.s, nous devons grandir ensemble sur ce sujet d'écologie urbaine et proposer des solutions innovantes et collectives. »

Mahel Coppey, vice-présidente déléguée aux déchets, économie circulaire et économie sociale et solidaire à Nantes Métropole

« Cette concertation lancée par Nantes Métropole sous l'égide de la CNDP vise à ce que chacun puisse s'informer, échanger et contribuer au sujet de ce futur pôle d'écologie urbaine, projet structurant de notre métropole pour accélérer la transition écologique de nos territoires et répondre aux évolutions des modes de vie et aux besoins des habitants. La concertation doit nous aider à enrichir un projet de référence d'écologie urbaine et de réduire au maximum les nuisances en prenant en compte les avis des citoyens et forces vives du territoire. »

Robin Salecroix, vice-président délégué à la politique de l'eau et de l'assainissement à Nantes Métropole

Nous demandons aux journalistes qui souhaitent être présents à la réunion publique de bien vouloir nous en informer en amont.

Le projet de pôle d'écologie urbaine en bref

Le projet de pôle d'écologie urbaine de la Prairie de Mauves, **estimé à 360 M€, comprend 4 équipements complémentaires** :

- La réhabilitation/extension de la déchetterie de Nantes ;
- La construction d'une plate-forme de valorisation des biodéchets ;
- La refonte/extension du Centre de Valorisation et de Traitement des Déchets (CTVD) ;
- La construction d'une station d'épuration.

Il vise à répondre aux enjeux de transition écologique et de transformation des modes de vie :

- en adaptant les services publics essentiels aux populations (traitement des déchets et de l'eau) en accord avec le développement démographique ;
- en s'adaptant aux nouvelles réglementations ;
- en regroupant des équipements au sein du même lieu, permettant ainsi des synergies et facilitant les interactions dans leur fonctionnement circulaire principe de l'écologie urbaine.

Du 25 septembre au 20 décembre : plusieurs possibilités pour participer à la concertation

Pour cette concertation, Nantes Métropole déploie un dispositif complet afin de permettre à tous les publics concernés de s'informer, d'échanger et de s'exprimer sur le projet global et ses différentes composantes.

Pendant **12 semaines, du 25 septembre au 20 décembre 2023**, la population aura ainsi la possibilité :

- de **s'informer** : lors des réunions publiques, tables rondes, visites de terrains, ateliers citoyens et acteurs (ouverture des inscriptions le 25 septembre) ;
- de **donner son avis** : en participant à l'atelier citoyens ou à l'atelier acteurs, ou en postant une contribution en ligne (ouverture des contributions le 25 septembre).

L'objectif de la concertation est de permettre l'expression du public autour de **3 questions principales** :

- Comment faire de ce projet une référence d'écologie urbaine ?
- En quoi ce projet répond-t-il aux évolutions des modes de vie et des transitions ?
- Quelles conditions réunir pour gérer au mieux les impacts du projet ?

Elle s'adresse à tous les habitants et acteurs de la vie institutionnelle et associative, présents en proximité du site, sur la métropole ou sur les territoires des 7 intercommunalités et syndicats mixtes* membres du Groupement d'Autorités Concédantes mis en place pour la gestion du centre de valorisation et de traitement des déchets.

Les conclusions de la concertation seront rendues publiques début 2024. Elles constitueront une **matière précieuse pour éclairer les élus de Nantes Métropole**, très attachés au dialogue citoyen, dans leurs décisions à venir sur le projet.

Plus d'informations sur le projet, la consultation et les modalités pratiques pour y participer sur la plateforme du dialogue citoyen de Nantes Métropole : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/pole-ecologie-urbaine/presentation/le-projet>

* Les 7 intercommunalités et syndicats mixtes concernés sont : CAP ATLANTIQUE (Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande), la Communauté de Communes du pays d'Ancenis (COMPA), Grand Lieu Communauté, Redon Agglomération, Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) regroupant les communautés de communes de la Région de Nozay, de la Région de Blain, Erdre et Gesvres, d'Estuaire et Sillon et du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois, TRIVALIS, syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée et VALOR3E, syndicat mixte de traitement des déchets ménagers regroupant la Communauté d'Agglomération du Choletais, la Communauté de Communes Sèvre et Loire, la Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté d'Agglomération de Mauges Communauté.